



30/12/2022

Fonds de droit français

**GROUPAMA ULTRA
SHORT TERM BOND**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	17
6. Comptes de l'exercice	22
7. Annexe(s)	56
Caractéristiques de l'OPC (suite)	57
Information SFDR	72

GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - G

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - G	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0012599637	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Le produit est exposé aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		Supérieure à 6 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 888,93 €
	Rendement annuel moyen	-11,11 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 087,02 €
	Rendement annuel moyen	-9,13 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 197,34 €
	Rendement annuel moyen	-8,03 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 308,12 €
	Rendement annuel moyen	-6,92 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 6 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2022 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

		Supérieure à 6 mois
Coûts totaux		796,47 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)		7,97 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période supérieure à 6 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	4,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	400 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous a commercialisé le produit peut le faire.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,09 % de la valeur de votre investissement par an.	4,35 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8,65 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 6 mois
----------------------------------	---------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012599637/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012599637/publication>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

11 Février 2022 :

- Ajout d'une mention précisant que le fonds relève de l'article 8 du Règlement SFDR ;
- Mise à jour des frais et performances à fin décembre 2021.

08 août 2022 :

- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0% ;
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.

30 décembre 2022 :

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DICI ;
- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR.

3. RAPPORT DE GESTION

L'année écoulée a été dominée par trois thématiques principales : l'inflation, la guerre en Ukraine et la normalisation des politiques monétaires des différentes banques centrales.

Changement de ton des banques centrales dès le début d'année : la Fed annonce que son rythme de remontée des taux sera plus rapide que prévu, et joint le geste à la parole en mars avec sa première hausse depuis 2018. La BCE, lors de la réunion de février, laisse entendre qu'elle mènera elle aussi une politique de resserrement de plusieurs hausses. Fin février, la Russie envahit l'Ukraine, déclenchant une vague de sanctions économiques contre l'agresseur. Les actifs risqués corrigent fortement, mais, pour la première fois depuis plus de 10 ans, l'écartement des spreads n'est pas compensé par la baisse des taux.

Les conséquences du conflit en Ukraine, l'inflation durablement élevée et la politique chinoise du « zéro Covid » qui freine la croissance et désorganise les chaînes de production alimentent les craintes sur les marchés financiers. Les révisions à la baisse des perspectives de croissance se succèdent un peu partout, y compris aux US. C'est principalement le secteur manufacturier qui, à ce stade, est le plus affecté tandis que l'activité dans les services est résiliente. Ce ralentissement de croissance s'opère dans un environnement largement inflationniste. Un temps, la Fed et la BCE conservent des approches différentes : en agissant vite, la FED souhaite ainsi inverser la tendance haussière sur les prix, tout en empêchant un désenclavement des anticipations d'inflation. Du côté de la BCE, Christine Lagarde adopte une posture plus « prudente » face à l'inflation en Zone Euro. Finalement, lors de son meeting de juin, la BCE a annoncé une hausse de taux de 25bps en juillet, et une autre en septembre, pouvant être de 50bps si l'inflation ne ralentit pas.

Pour la banque centrale européenne la réunion de mi-juillet a été historique puisqu'elle marque la fin des taux négatifs avec une hausse de 50 points de base. L'activité continue de ralentir dans les économies développées et de nombreuses économies émergentes sous le double effet de l'inflation très élevée et du resserrement monétaire. En Europe, cette situation est exacerbée par la très forte hausse du prix du gaz. Après un mieux durant l'été, le marché du crédit se dégrade à nouveau à partir de fin août : persistance de l'inflation, resserrement monétaire, ralentissement économique pouvant conduire à une courte récession début 2023 sont autant de signaux défavorables.

A partir de la mi-octobre, nous avons assisté à une forte divergence entre les anticipations des marchés et les discours des banques centrales, conduisant à une forte correction sur les actifs risqués suite à la réunion de la BCE du 15 décembre.

L'année 2022 se termine avec une facilité de dépôt BCE à 2%, et une anticipation du taux Ester à horizon 1 an à 3,07%.

Sur la période, la valeur liquidative des parts IC est passée de 10 007,22 EUR au 31/12/2021, à 9948,33 EUR au 30/12/2022, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC s'établit à -0,59% net contre +0,07% pour l'€ster capitalisé + 8,5bp.

Sur la période, la valeur liquidative des parts M est passée de 1 000,39 EUR au 31/12/2021 à 994,51 EUR au 30/12/2022, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND M s'établit à -0,59% net contre +0,07% pour l'€ster capitalisé + 8,5bp.

Sur la période, la valeur liquidative des parts G est passée de 9 969,02 EUR au 31/12/2021 à 9 916,54 EUR au 30/12/2022, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G s'établit à -0,53% net contre +0,07% pour l'€ster capitalisé + 8,5bp.

Sur la période, la valeur liquidative des parts ID est passée de 9 805,26 EUR au 31/12/2021 à 9 676,65 EUR au 30/12/2022 délivrant un coupon de 70,92 EUR le 11/04/2022, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID s'établit à -0,59% net contre +0,07% pour l'€ster capitalisé +8,5bp.

Sur la période, la valeur liquidative des parts N est passée de 99,84 EUR au 31/12/2021 à 99,21 EUR au 30/12/2022, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N s'établit à -0,63% net contre +0,07% pour l'€ster capitalisé +8,5bp.

Sur la période, la valeur liquidative des parts R est passée de 999,83 EUR au 31/12/2021 à 993,95 EUR au 30/12/2022, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R s'établit à -0,59% net contre +0,07% pour l'€ster capitalisé +8,5bp.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	367 320 483,30	387 587 736,38
GROUPAMA TRESORERIE IC	366 649 831,54	386 915 475,05
ILIAD 2.125% 05-12-22	27 340 880,00	46 090 650,00
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 1.5% 17-07-23	23 566 175,32	43 841 140,00
UNICREDIT 1.0% 18-01-23 EMTN	10 066 500,00	51 851 750,00
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 291122 FIX 0.0	24 966 821,87	25 000 000,00
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 291222 FIX	24 962 140,75	25 000 000,00
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.452% 25-09-23	34 357 230,00	15 169 950,00
GOLD SACH GR 0.01% 30-04-24	26 145 005,00	19 747 100,00
GOLD SACH GR E3R+1.0% 30-04-24	5 004 500,00	38 992 216,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : I 866 448 880,00.**

- o Change à terme :
- o Future : 21 022 000,00.
- o Options : 535 426 880,00.
- o Swap : I 310 000 000,00.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CREDIT AGRICOLE CIB NATIXIS NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH SOCIETE GENERALE SA CS SOCIEDAD

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	 24 330 000,00 24 330 000,00
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille **139 874 143,82** euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 :

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

I.2. Composition de la rémunération

I.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. **Informations quantitatives**

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

elie Asis



Virginie GAITTE



Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 421 377 673,36	1 756 788 455,23
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	966 087 819,58	1 247 731 696,24
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	966 087 819,58	1 247 731 696,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	287 766 264,86	327 492 073,97
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	287 766 264,86	327 492 073,97
Titres de créances négociables	287 766 264,86	327 492 073,97
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	139 874 143,82	180 227 227,52
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	139 874 143,82	180 227 227,52
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	27 649 445,10	1 337 457,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 286 480,00	810 155,00
Autres opérations	23 362 965,10	527 302,50
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	534 742,80	1 437 247,43
Opérations de change à terme de devises		
Autres	534 742,80	1 437 247,43
COMPTES FINANCIERS	33 629 517,95	108 080 990,45
Liquidités	33 629 517,95	108 080 990,45
TOTAL DE L'ACTIF	1 455 541 934,11	1 866 306 693,11

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 422 760 761,97	1 835 669 984,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	15,12	0,76
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-15 868 017,88	-9 240 422,41
Résultat de l'exercice (a,b)	19 802 676,51	13 295 295,08
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 426 695 435,72	1 839 724 857,83
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 344 908,89	1 094 521,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	4 344 908,89	1 094 521,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 286 480,00	810 155,00
Autres opérations	58 428,89	284 366,00
DETTES	24 501 589,50	25 484 636,57
Opérations de change à terme de devises		
Autres	24 501 589,50	25 484 636,57
COMPTES FINANCIERS		2 677,71
Concours bancaires courants		2 677,71
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	1 455 541 934,11	1 866 306 693,11

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SHORT EUR-BTP 0322		22 582 000,00
SHORT EUR-BTP 0323	21 022 000,00	
XEUR FGBS SCH 0322		112 030 000,00
Options		
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 CALL I 12.3		19 155 420,00
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 CALL I 12.5		8 065 440,00
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 PUT I 11.9		44 247 900,00
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 PUT I 12.2		98 857 650,00
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 CALL 100.5	192 690 000,00	200 000 000,00
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 PUT 100.25	96 345 000,00	100 000 000,00
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 PUT 100	96 345 000,00	100 000 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OISEST/0.0/FIX/-0.57		40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.49	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.36	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.35	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.49	150 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.38	150 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.035	150 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.25	150 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.01	150 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.912	100 000 000,00	
FIX/0.0/FIX/1.5897	40 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.307	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.401	20 000 000,00	
Credit Default Swaps		
CDS CRED SUIS 1217_2		10 000 000,00
OAT 4.00% 04/14_2006	50 000 000,00	50 000 000,00
Autres engagements		

	30/12/2022	31/12/2021
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
EUREX EURO SCHATZ 01/2023 CALL 105.6	79 238 240,00	
EUREX EURO SCHATZ 01/2023 CALL 106	70 808 640,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
CRED SU 1.0 12-17_20	20 000 000,00	
UNIB ROD 1.38 12-26_	15 000 000,00	
BARC BK	15 000 000,00	
ENGIE 6.375% 01-21_2	20 000 000,00	
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	50 286,78	201,50
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	22 340 629,01	10 674 674,07
Produits sur titres de créances	1 297 282,22	307 067,76
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme	5 278 597,07	25 230,14
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	28 966 795,08	11 007 173,47
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	1 391 643,34	243 743,43
Charges sur dettes financières	191 884,94	395 499,96
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 583 528,28	639 243,39
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	27 383 266,80	10 367 930,08
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 582 312,62	1 629 017,82
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	24 800 954,18	8 738 912,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-4 998 277,67	4 556 382,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	19 802 676,51	13 295 295,08

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :

- Valeurs négociées dans la zone Euro et titres étrangers négociés en Bourse de Paris :
=> dernier cours du jour de valorisation

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contrevaletur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

▮ Titres et actions d'OPC :

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

▮ Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - ▮ sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - ▮ en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

▮ Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

► Opérations à terme fermes et conditionnelles :

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

► Acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-marked).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

► Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devises)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps adossés ou non adossés : engagement = nominal + évolution de la jambe au prix du marché.
- Autres swaps : nominal + valeur boursière

► Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons courus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Part G :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum* :
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC** : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Part IC, ID, MC :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net hors OPC	Taux maximum 0,20 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum* :
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC**
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC** : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	10 % TTC au-delà de l'Ester ***

Part R :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net Dédution des parts ou actions d'OPC	Taux maximum 0,25 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum* :
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC** : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	10 % TTC au-delà de l'Ester ***

Part N :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net Dédution des parts ou actions d'OPC	Taux maximum 0,40 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum* :
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC** : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	10 % TTC au-delà de l'Ester ***

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** suivant le taux de TVA en vigueur

*** Si la performance de l'Ester est positive, 10 % de la performance au-dessus de l'Ester capitalisé. Si la performance de l'Ester est négative, 10% de la performance au-dessus de 0

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance du FCP par rapport à l'indice de référence (ESTER Capitalisé), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation du FCP, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif du FCP retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du FCP, actif évalué après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10 % de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que la sous-performance passée soit intégralement effacée. Si au bout d'une période de cinq ans, le fonds est toujours en sous-performance, les périodes de référence suivantes se limiteront aux cinq derniers exercices tant qu'une sous-performance sera constatée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID	Distribution	Distribution
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 839 724 857,83	793 550 356,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 188 793 704,18	2 071 524 606,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 588 118 572,09	-1 024 525 409,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	528 805,52	979 033,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-30 552 513,96	-7 304 408,10
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	35 054 966,43	2 510 973,53
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-22 834 589,77	-1 950 820,99
Frais de transactions	-424 566,90	-108 143,98
Différences de change	0,12	
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-40 593 030,55	-4 880 121,13
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-48 791 887,34	-8 198 856,79
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	8 198 856,79	3 318 735,66
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	20 607 023,63	1 271 993,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	21 430 604,77	823 581,14
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-823 581,14	448 412,16
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-291 602,90	-82 114,08
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	24 800 954,18	8 738 912,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 426 695 435,72	1 839 724 857,83

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	41 428 209,06	2,90
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	924 659 610,52	64,82
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	966 087 819,58	67,72
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	58 901 631,77	4,13
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	168 271 497,52	11,79
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	60 593 135,57	4,25
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	287 766 264,86	20,17
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	50 000 000,00	3,50
Taux	1 596 402 000,00	111,90
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 646 402 000,00	115,40
AUTRES OPÉRATIONS		
Crédit	70 000 000,00	4,91
Taux	150 046 880,00	10,51
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	220 046 880,00	15,42

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	924 659 610,52	64,81			41 428 209,06	2,90		
Titres de créances	227 569 397,97	15,95	40 112 692,64	2,81	20 084 174,25	1,41		
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							33 629 517,95	2,36
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 211 022 000,00	84,88			385 380 000,00	27,01		
Autres opérations	150 046 880,00	10,52						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	51 092 057,47	3,58	214 873 585,72	15,06	700 122 176,39	49,07				
Titres de créances	134 647 217,25	9,44	153 119 047,61	10,73						
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	33 629 517,95	2,36								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	450 000 000,00	31,54	460 000 000,00	32,24	686 402 000,00	48,11				
Autres opérations					150 046 880,00	10,52				

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	534 742,80
TOTAL DES CRÉANCES		534 742,80
DETTES		
	Frais de gestion fixe	171 588,50
	Frais de gestion variable	1,00
	Collatéraux	24 330 000,00
TOTAL DES DETTES		24 501 589,50
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-23 966 846,70

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G		
Parts souscrites durant l'exercice	11 048,863	109 610 304,31
Parts rachetées durant l'exercice	-13 423,586	-132 760 377,96
Solde net des souscriptions/rachats	-2 374,723	-23 150 073,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 251,157	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC		
Parts souscrites durant l'exercice	86 509,538	859 302 764,16
Parts rachetées durant l'exercice	-128 316,652	-1 273 438 321,50
Solde net des souscriptions/rachats	-41 807,114	-414 135 557,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	115 373,896	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID		
Parts souscrites durant l'exercice	2 550,000	24 865 815,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 050,000	-10 096 390,50
Solde net des souscriptions/rachats	1 500,000	14 769 424,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 061,716	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC		
Parts souscrites durant l'exercice	39 539,184	39 265 367,11
Parts rachetées durant l'exercice	-73 948,907	-73 235 633,38
Solde net des souscriptions/rachats	-34 409,723	-33 970 266,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	74 321,305	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N		
Parts souscrites durant l'exercice	1 055 061,036	104 909 124,59
Parts rachetées durant l'exercice	-813 067,108	-80 720 436,34
Solde net des souscriptions/rachats	241 993,928	24 188 688,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	527 710,955	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R		
Parts souscrites durant l'exercice	51 251,809	50 840 329,01
Parts rachetées durant l'exercice	-18 032,119	-17 867 412,41
Solde net des souscriptions/rachats	33 219,690	32 972 916,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	51 425,482	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	79 074,91 0,08
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	2 151 723,28 0,14 0,01
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	43 662,92 0,14
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	163 501,79 0,14

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/12/2022
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	95 031,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	49 317,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			139 874 143,82
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	69 944 689,48
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE IC	69 929 454,34
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			139 874 143,82

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	15,12	0,76
Résultat	19 802 676,51	13 295 295,08
Total	19 802 691,63	13 295 295,84

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 041 822,81	748 191,55
Total	1 041 822,81	748 191,55

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	15 919 081,02	11 329 299,86
Total	15 919 081,02	11 329 299,86

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID		
Affectation		
Distribution	411 433,40	110 756,90
Report à nouveau de l'exercice	2,96	7,71
Capitalisation		
Total	411 436,36	110 764,61
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 061,716	1 561,716
Distribution unitaire	134,38	70,92
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 025 271,36	784 052,49
Total	1 025 271,36	784 052,49

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	693 994,44	192 031,88
Total	693 994,44	192 031,88

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	711 085,64	130 955,45
Total	711 085,64	130 955,45

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-15 868 017,88	-9 240 422,41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-15 868 017,88	-9 240 422,41

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-799 914,20	-481 922,71
Total	-799 914,20	-481 922,71

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-12 769 048,42	-7 900 219,77
Total	-12 769 048,42	-7 900 219,77

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-329 647,07	-77 062,39
Total	-329 647,07	-77 062,39

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-822 378,64	-546 426,44
Total	-822 378,64	-546 426,44

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-576 876,39	-143 349,04
Total	-576 876,39	-143 349,04

	30/12/2022	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-570 153,16	-91 442,06
Total	-570 153,16	-91 442,06

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	1 211 412 096,47	1 349 519 729,03	793 550 356,68	1 839 724 857,83	1 426 695 435,72
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G en EUR					
Actif net	130 349 526,94	204 905 808,66	72 448 465,41	95 960 674,83	71 906 436,48
Nombre de titres	13 101,272	20 567,211	7 269,980	9 625,880	7 251,157
Valeur liquidative unitaire	9 949,37	9 962,74	9 965,42	9 969,02	9 916,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-44,16	-29,83	-91,34	-50,06	-110,31
Report à nouveau unitaire sur résultat	34,65				
Capitalisation unitaire sur résultat		65,26	71,83	77,72	143,67
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC en EUR					
Actif net	1 040 282 359,49	1 011 924 953,61	632 903 935,78	1 572 945 666,16	1 147 777 981,01
Nombre de titres	103 966,101	101 063,153	63 229,895	157 181,010	115 373,896
Valeur liquidative unitaire	10 005,97	10 012,79	10 009,56	10 007,22	9 948,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-43,47	-29,99	-91,81	-50,26	-110,67
Capitalisation unitaire sur résultat	27,24	24,13	66,28	72,07	137,97

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID en EUR					
Actif net	1 130 340,03	20 811 561,92	17 063 626,62	15 313 031,72	29 627 181,04
Nombre de titres	1 13,942	2 102,229	1 728,357	1 561,716	3 061,716
Valeur liquidative unitaire	9 920,31	9 899,75	9 872,74	9 805,26	9 676,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-43,15	-29,69	-90,57	-49,34	-107,66
Distribution unitaire sur résultat	27,03	23,57	65,38	70,92	134,38
Crédit d'impôt unitaire					
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC en EUR					
Actif net	15 137 653,94	49 424 618,59	50 486 905,05	108 774 459,66	73 913 446,23
Nombre de titres	15 133,551	49 377,619	50 455,173	108 731,028	74 321,305
Valeur liquidative unitaire	1 000,27	1 000,95	1 000,62	1 000,39	994,51
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,34	-2,99	-9,15	-5,02	-11,06
Capitalisation unitaire sur résultat	2,72	2,41	6,60	7,21	13,79
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N en EUR					
Actif net		6 973 005,87	14 983 630,35	28 528 177,46	52 355 807,96
Nombre de titres		69 732,160	149 958,766	285 717,027	527 710,955
Valeur liquidative unitaire		99,99	99,91	99,84	99,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,26	-0,91	-0,50	-1,09
Capitalisation unitaire sur résultat		0,17	0,61	0,67	1,31

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R en EUR					
Actif net	24 512 216,07	55 479 780,38	5 663 793,47	18 202 848,00	51 114 583,00
Nombre de titres	24 519,231	55 457,344	5 663,332	18 205,792	51 425,482
Valeur liquidative unitaire	999,71	1 000,40	1 000,08	999,83	993,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,01	-2,99	-9,16	-5,02	-11,08
Capitalisation unitaire sur résultat	0,11	2,42	6,61	7,19	13,82

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 0.75% 23-11-23	EUR	4 500 000	4 370 343,60	0,31
SCHAEFFLER AG 1.875% 26-03-24	EUR	19 000 000	18 888 710,75	1,33
VOLKSWAGEN LEASING 0.0000010% 12-07-23	EUR	807 000	794 652,90	0,05
TOTAL ALLEMAGNE			24 053 707,25	1,69
DANEMARK				
NYKREDIT REALKREDIT AS 0.625% 17-01-25	EUR	5 878 000	5 525 703,68	0,38
TOTAL DANEMARK			5 525 703,68	0,38
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 1.125% 27-03-25	EUR	8 900 000	8 222 859,35	0,58
BANCO DE BADELL 1.75% 10-05-24	EUR	21 100 000	20 530 847,73	1,44
BANCO NTANDER 1.125% 17-01-25	EUR	14 000 000	13 466 298,90	0,94
BBVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	7 000 000	6 890 722,81	0,48
CAIXABANK 0.625% 01-10-24 EMTN	EUR	23 600 000	22 406 066,30	1,57
CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN	EUR	10 000 000	9 918 741,10	0,70
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	10 000 000	10 123 530,14	0,71
NT CONS FIN 1.0% 27-02-24 EMTN	EUR	5 000 000	4 907 465,75	0,34
SABSM I 5/8 03/07/24	EUR	14 500 000	14 300 845,48	1,00
TOTAL ESPAGNE			110 767 377,56	7,76
ETATS-UNIS				
ALTRIA GROUP 1.0% 15-02-23	EUR	36 000 000	36 242 709,04	2,54
ATHENE GLOBAL FUNDING 1.241% 08-04-24	EUR	16 700 000	16 162 176,50	1,14
BAT CAPITAL 1.125% 16-11-23	EUR	5 000 000	4 903 872,26	0,34
CAPITAL ONE FINANCIAL 0.8% 12-06-24	EUR	30 350 000	29 013 633,37	2,04
DIGI EURO FIN 2.625% 15-04-24	EUR	15 000 000	14 850 665,75	1,04
GENERAL MOTORS FINANCIAL 1.0% 24-02-25	EUR	10 000 000	9 417 603,42	0,66
GENERAL MOTORS FINANCIAL 2.2% 01-04-24	EUR	5 000 000	4 986 579,45	0,35
GOLD SACH GR 0.01% 30-04-24	EUR	6 500 000	6 422 896,64	0,45
GOLD SACH GR 1.375% 15-05-24	EUR	20 000 000	19 779 247,95	1,39
HJ HEINZ 2.0% 30-06-23	EUR	5 460 000	5 499 484,40	0,38
JEFFERIES GROUP LLC 1.0% 19-07-24	EUR	26 229 000	25 146 601,03	1,76
KHC I 1/2 05/24/24	EUR	14 500 000	14 310 491,95	1,00
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.637% 26-07-24	EUR	15 800 000	15 600 284,54	1,09
PVH EX PHIL V 3.625% 15-07-24	EUR	9 046 000	9 191 350,54	0,65
TIME WARNER 1.95% 15-09-23	EUR	17 265 000	17 196 660,16	1,20
TOTAL ETATS-UNIS			228 724 257,00	16,03
FRANCE				
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	3 000 000	2 963 073,90	0,21
BNP PAR CARDIF 1.0% 29-11-24	EUR	8 800 000	8 325 538,36	0,59
BPCE 0.875% 31-01-24 EMTN	EUR	10 000 000	9 824 137,67	0,69
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	12 000 000	11 391 528,49	0,80
CARREFOUR 0.875% 12-06-23 EMTN	EUR	3 000 000	2 992 003,15	0,21
COFACE 4 1/8 03/27/24	EUR	1 000 000	1 029 514,86	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	8 700 000	8 257 571,03	0,57
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22-01-25	EUR	5 600 000	5 159 000,00	0,36
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA E3R+0.58% 12-03-25	EUR	7 100 000	6 973 623,94	0,49
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.5% 15-09-23	EUR	1 112 000	1 095 299,82	0,07
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24	EUR	9 169 000	9 034 298,60	0,63
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24	EUR	15 000 000	14 737 932,53	1,03
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	14 000 000	13 508 149,32	0,95
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	10 000 000	9 572 685,62	0,67
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	23 000 000	22 713 935,14	1,59
VALEO 3.25% 22/01/24 EMTN	EUR	9 500 000	9 709 695,58	0,68
WORLDLINE 0.5% 30-06-23 EMTN	EUR	2 100 000	2 082 163,95	0,14
WORLDLINE 1.625% 13-09-24	EUR	21 500 000	20 810 522,98	1,46
TOTAL FRANCE			160 180 674,94	11,22
GRECE				
ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN	EUR	5 100 000	5 219 695,60	0,36
TOTAL GRECE			5 219 695,60	0,36
IRLANDE				
AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN	EUR	10 000 000	9 707 542,47	0,68
BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23	EUR	5 000 000	4 971 021,23	0,35
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	6 700 000	6 376 222,50	0,44
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.125% 16-11-23	EUR	2 600 000	2 522 960,40	0,18
TOTAL IRLANDE			23 577 746,60	1,65
ISLANDE				
ARION BANK 0.625% 27-05-24	EUR	15 400 000	14 149 585,40	0,99
ARION BANK 1.0% 20-03-23 EMTN	EUR	5 000 000	5 017 864,04	0,35
ISLANDSBANKI HF 0.5% 20-11-23	EUR	18 000 000	17 356 549,32	1,22
TOTAL ISLANDE			36 523 998,76	2,56
ITALIE				
BUZZI UNI 2.125% 28-04-23	EUR	1 504 000	1 520 009,77	0,10
INTE 1.375% 18-01-24 EMTN	EUR	16 560 000	16 510 484,47	1,16
INTE 1.7% 13-03-24	EUR	7 400 000	7 261 037,63	0,51
INTE E3R-4+1.56% 13-03-24	EUR	800 000	807 613,33	0,06
LEASYS ZCP 22-07-24	EUR	5 000 000	4 704 625,00	0,33
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.0% 20-05-23	EUR	7 370 000	7 395 649,11	0,52
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.6% 25-01-24	EUR	10 971 000	11 011 366,52	0,77
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.0% 28-02-23	EUR	4 618 000	4 611 788,79	0,32
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.0% 31-03-24	EUR	4 605 000	4 537 765,47	0,32
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.25% 30-09-24	EUR	1 000 000	979 397,83	0,07
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+1.7% 25-01-24	EUR	9 500 000	9 600 327,92	0,67
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+1.7% 30-10-23	EUR	5 071 000	5 114 106,32	0,36
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 1.375% 27-01-25	EUR	7 000 000	6 688 331,23	0,47
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 1.5% 17-07-23	EUR	16 292 000	16 247 869,88	1,14
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 2.625% 13-02-24	EUR	13 000 000	13 106 032,81	0,92
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 2.625% 20-06-24	EUR	8 000 000	7 983 622,47	0,56
UNICREDIT 0.5% 09-04-25 EMTN	EUR	7 000 000	6 506 149,52	0,45

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNICREDIT SPA E3R+0.7% 31-08-24	EUR	8 849 000	8 803 585,46	0,62
TOTAL ITALIE			133 389 763,53	9,35
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 1.0% 19-05-23	EUR	8 000 000	7 996 671,78	0,57
ARCELLOR MITTAL 2.25% 17-01-24	EUR	26 945 000	27 255 864,10	1,91
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 0.632% 04-06-23	EUR	15 000 000	14 946 046,64	1,05
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 0.5% 12-09-23	EUR	9 375 000	9 057 027,61	0,63
TOTAL LUXEMBOURG			59 255 610,13	4,16
PAYS-BAS				
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.25% 13-10-24	EUR	17 000 000	15 066 022,95	1,06
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24	EUR	2 500 000	2 470 999,32	0,17
STELLANTIS NV 3.375% 07-07-23	EUR	6 300 000	6 415 188,16	0,45
STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24	EUR	30 000 000	30 859 413,70	2,16
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.452% 25-09-23	EUR	18 900 000	18 462 150,43	1,30
TOTAL PAYS-BAS			73 273 774,56	5,14
PORTUGAL				
GALPNA I 3/8 09/19/23	EUR	21 800 000	21 597 219,68	1,52
TOTAL PORTUGAL			21 597 219,68	1,52
REPUBLIQUE DE COREE				
LG CHEM 0.5% 15-04-23	EUR	7 000 000	6 970 094,18	0,49
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			6 970 094,18	0,49
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 1.875% 08-12-23 EMTN	EUR	5 000 000	4 960 628,08	0,35
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	12 000 000	12 180 486,58	0,86
BATSLN 0 7/8 10/13/23	EUR	11 560 000	11 359 789,51	0,80
HITACHI CAPITAL UK 0.0% 29-10-24	EUR	22 000 000	20 409 070,00	1,43
ROYAL MAIL 2.375% 29-07-24	EUR	3 338 000	3 286 731,06	0,23
SMITHS GROUP 1.25% 28-04-23	EUR	2 360 000	2 364 558,68	0,16
THAMES WATER UTILITIES FIN 0.19% 23-10-23	EUR	3 900 000	3 799 749,70	0,27
TOTAL ROYAUME-UNI			58 361 013,61	4,10
SUEDE				
AB SAGAX 2.0% 17-01-24	EUR	3 862 000	3 777 491,24	0,26
SWED MATC AB 0.875% 23-09-24	EUR	3 425 000	3 246 986,33	0,23
TOTAL SUEDE			7 024 477,57	0,49
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	12 000 000	11 642 704,93	0,82
TOTAL SUISSE			11 642 704,93	0,82
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			966 087 819,58	67,72
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			966 087 819,58	67,72
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
DANEMARK				
JYSKE BANK DNK 031123 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 455 804,21	1,36
TOTAL DANEMARK			19 455 804,21	1,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
FERROVIAL SA 120123 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 989 470,05	0,70
TOTAL ESPAGNE			9 989 470,05	0,70
FRANCE				
BFCM (BANQUE FEDER 100723 OISEST 0.28	EUR	20 000 000	20 033 411,51	1,40
CREDIT LYONNAIS 091023 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 506 535,10	1,36
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 150623 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 730 129,56	1,39
PSA BA E6R+0.52% 30-10-23	EUR	20 000 000	20 084 174,25	1,40
PSA BANQUE FRANCE 081223 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 361 653,31	1,36
VEOLIA ENVIRONNEMENT 080323 FIX 0.0	EUR	21 000 000	20 909 165,10	1,47
TOTAL FRANCE			119 625 068,83	8,38
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 090123 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 990 734,13	0,70
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 130223 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 972 043,91	0,63
TOTAL IRLANDE			18 962 778,04	1,33
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL 300123 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 953 840,91	1,40
TOTAL LUXEMBOURG			19 953 840,91	1,40
PAYS-BAS				
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 050123 FIX	EUR	15 000 000	14 993 612,50	1,05
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 200223 FIX	EUR	20 000 000	19 928 737,78	1,40
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 300123 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 969 395,90	1,05
TOTAL PAYS-BAS			49 891 746,18	3,50
ROYAUME-UNI				
THE TO OISEST+0.4% 06-11-23	EUR	20 000 000	20 079 281,13	1,41
TOTAL ROYAUME-UNI			20 079 281,13	1,41
SUEDE				
VATTENFALL AB 030423 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 933 822,47	0,69
VATTENFALL AB 160623 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 934 236,07	0,35
VATTENFALL AB 270223 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 940 216,97	1,05
TOTAL SUEDE			29 808 275,51	2,09
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			287 766 264,86	20,17
TOTAL Titres de créances			287 766 264,86	20,17
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	329,33	69 944 689,48	4,90
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	1 753,9019	69 929 454,34	4,90
TOTAL FRANCE			139 874 143,82	9,80
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			139 874 143,82	9,80
TOTAL Organismes de placement collectif			139 874 143,82	9,80
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
SHORT EUR-BTP 0323	EUR	-200	34 000,00	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			34 000,00	
TOTAL Engagements à terme fermes			34 000,00	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO SCHATZ 01/2023 CALL 105.6	EUR	2 000	-179 980,00	-0,01
EUREX EURO SCHATZ 01/2023 CALL 106	EUR	-4 000	190 005,00	0,01
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 CALL 100.5	EUR	-800	80 000,00	0,01
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 PUT 100	EUR	-400	-3 605 000,00	-0,25
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 PUT 100.25	EUR	400	3 790 000,00	0,26
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			275 025,00	0,02
TOTAL Engagements à terme conditionnels			275 025,00	0,02
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
E6R/0.0/FIX/-0.035	EUR	150 000 000	2 853 565,50	0,20
FIX/0.0/FIX/1.5897	EUR	40 000 000	662 440,40	0,05
OISEST/0.0/FIX/-0.01	EUR	150 000 000	1 401 415,50	0,09
OISEST/0.0/FIX/-0.25	EUR	150 000 000	1 378 135,50	0,09
OISEST/0.0/FIX/-0.35	EUR	50 000 000	3 395 745,00	0,24
OISEST/0.0/FIX/-0.36	EUR	50 000 000	3 259 775,00	0,23
OISEST/0.0/FIX/-0.38	EUR	150 000 000	902 631,00	0,06
OISEST/0.0/FIX/-0.49	EUR	40 000 000	1 230 889,20	0,09
OISEST/0.0/FIX/-0.49	EUR	150 000 000	1 035 606,00	0,08
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	40 000 000	1 908 555,60	0,14
OISEST/0.0/FIX/0.912	EUR	100 000 000	4 556 362,00	0,32
OISEST/0.0/FIX/2.307	EUR	100 000 000	179 398,00	0,01
OISEST/0.0/FIX/2.401	EUR	20 000 000	10 881,40	
TOTAL Swaps de taux			22 775 400,10	1,60
Credit Default Swap				
BARC BK	EUR	15 000 000	43 898,33	
CRED SU 1.0 12-17_20	EUR	20 000 000	453 375,56	0,03
ENGIE 6.375% 01-21_2	EUR	20 000 000	90 291,11	0,01
OAT 4.00% 04/14_2006	EUR	-50 000 000	-51 072,22	
UNIB ROD 1.38 12-26_	EUR	15 000 000	-7 356,67	-0,01
TOTAL Credit Default Swap			529 136,11	0,03
TOTAL Autres instruments financiers à terme			23 304 536,21	1,63
TOTAL Instrument financier à terme			23 613 561,21	1,65
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	192 475	192 475,00	0,02
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	-501 500	-501 500,00	-0,04
TOTAL Appel de marge			-309 025,00	-0,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			534 742,80	0,04
Dettes			-24 501 589,50	-1,72
Comptes financiers			33 629 517,95	2,36
Actif net			1 426 695 435,72	100,00

Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID	EUR	3 061,716	9 676,65
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G	EUR	7 251,157	9 916,54
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	115 373,896	9 948,33
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R	EUR	51 425,482	993,95
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N	EUR	527 710,955	99,21
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC	EUR	74 321,305	994,51

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	360 455,83	EUR	117,73	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	50 977,57	EUR	16,65	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	411 433,40	EUR	134,38	EUR

7. ANNEXE(S)

GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0012599645	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Le produit est exposé aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		Supérieure à 6 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 638,13 €
	Rendement annuel moyen	-3,62 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 834,35 €
	Rendement annuel moyen	-1,66 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 944,37 €
	Rendement annuel moyen	-0,56 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 054,86 €
	Rendement annuel moyen	0,55 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 6 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2014.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes séparés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	Supérieure à 6 mois
Coûts totaux	65,81 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	0,66 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période supérieure à 6 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,14 % de la valeur de votre investissement par an.	7,15 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8,65 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 6 mois
----------------------------------	---------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012599645/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012599645/publication>.

GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - ID

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - ID	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0012599660	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Le produit est exposé aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		Supérieure à 6 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 638,14 €
	Rendement annuel moyen	-3,62 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 834,45 €
	Rendement annuel moyen	-1,66 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 944,43 €
	Rendement annuel moyen	-0,56 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 054,97 €
	Rendement annuel moyen	0,55 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 6 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2014.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes séparés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

		Supérieure à 6 mois
Coûts totaux		65,76 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)		0,66 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période supérieure à 6 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,14 % de la valeur de votre investissement par an.	7,15 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8,65 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 6 mois
----------------------------------	---------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012599660/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012599660/publication>.

GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - M	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0012599686	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Le produit est exposé aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		Supérieure à 6 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 638,13 €
	Rendement annuel moyen	-3,62 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 834,4 €
	Rendement annuel moyen	-1,66 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 944,38 €
	Rendement annuel moyen	-0,56 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 054,92 €
	Rendement annuel moyen	0,55 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 6 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2014.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes séparés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	Supérieure à 6 mois
Coûts totaux	65,81 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	0,66 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période supérieure à 6 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,14 % de la valeur de votre investissement par an.	7,2 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8,65 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 6 mois
----------------------------------	---------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012599686/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012599686/publication>.

GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013346079	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Le produit est exposé aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		Supérieure à 6 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 637,95 €
	Rendement annuel moyen	-3,62 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 832,13 €
	Rendement annuel moyen	-1,68 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 942,12 €
	Rendement annuel moyen	-0,58 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 052,59 €
	Rendement annuel moyen	0,53 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 6 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2014.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes séparés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	Supérieure à 6 mois
Coûts totaux	68,04 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	0,68 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période supérieure à 6 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,19 % de la valeur de votre investissement par an.	9,45 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8,65 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 6 mois
----------------------------------	---------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013346079/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013346079/publication>.

GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013304292	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Le produit est exposé aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		Supérieure à 6 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 638,14 €
	Rendement annuel moyen	-3,62 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 834,45 €
	Rendement annuel moyen	-1,66 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 944,43 €
	Rendement annuel moyen	-0,56 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 054,97 €
	Rendement annuel moyen	0,55 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 6 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2014.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes séparés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

		Supérieure à 6 mois
Coûts totaux		65,76 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)		0,66 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période supérieure à 6 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,14 % de la valeur de votre investissement par an.	7,15 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8,65 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 6 mois
----------------------------------	---------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013304292/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013304292/publication>.

Dénomination du produit : GROUPAMA ULTRA
SHORT TERM BOND -
ID

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 37,27%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Année	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement	Univers d'investissement
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)

2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)	87,41	95,32	92,64	98,58
2022	Intensité carbone (t CO ²)	463	87,81	815,26	53,61
2022	Note ESG	72,02	95,32	60	100
2021	Politique en matière des droits de l'homme (%)	-	-	-	-
2021	Intensité carbone (t CO ²)	-	-	-	-
2021	Note ESG	-	-	-	-

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

Afin de mesurer l'atteinte de son objectif d'investissement durable, le compartiment utilise des indicateurs de contribution des activités des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises. Cette contribution, évaluée par notre fournisseur de données ESG, peut être fortement positive, positive, neutre, négative ou fortement négative. La part d'investissement durable du compartiment correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent très positivement ou positivement à l'un des 16 ODD de l'ONU sans contribuer de manière négative ou très négative à tout autre ODD. A ce stade, la répartition du portefeuille répondant spécifiquement à un objectif environnemental ou à un objectif social est difficilement identifiable dans la mesure où une partie des ODD, comme l'ODD 11 - Villes et communautés durables, identifie des activités contribuant sans distinction à des enjeux environnementaux et sociaux.

Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds. Quatre critères sont systématiquement analysés, les caractéristiques de l'émission, la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et, ou sociale des projets financés et enfin la transparence prévue.

Part des investissements durables	37,27%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Certains indicateurs portant sur les principales incidences négatives sont considérés tout au long du processus d'investissement et font partie intégrante de la méthodologie ESG adoptée par l'OPC. Les investissements potentiels seront donc examinés via l'analyse de données quantitatives et qualitatives, conformément à la stratégie d'investissement de l'OPC. Une évaluation des principales incidences négatives sera effectuée au niveau de l'OPC et sera rapportée annuellement au sein du rapport périodique du Compartiment.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Violations des principes de l'UNG	Non suivi des violations des principes de l'UNG
24,17	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1				
		Émissions de GES de niveau 2				
		Émissions de GES de niveau 3				
		Émissions totales de GES				
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone				
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements				
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles					
5. Part de consommation et de	Part de la consommation et de la production d'énergie					

	production d'énergie non renouvelable	des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones				
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée				
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée				
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales				
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations				
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements				
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés				

		concernées, en pourcentage du nombre total de membres				
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées				
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2022 au 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA TRESORERIE - IC	OPC	0.73%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	0.72%	France
UCGIM 1 01/18/23 - 18/01/23	BANKING	0.70%	Italie
AMCOSP 1 1/2 07/17/23 - 17/07/23	OWNED_NO_GUARANTEE	0.65%	Italie
CDS GS 20/12/2022 VP	SWAP	0.61%	SWAP
BNP_PARIBAS_FR			
NWG 2 03/08/23 - 08/03/23	BANKING	0.59%	Royaume-Uni
STLA 3 3/4 03/29/24 - 29/03/24	CONSUMER_CYCLICAL	0.56%	Pays-Bas
MO 1 02/15/23 - 15/02/23	CONSUMER_NON_CYCLICAL	0.56%	USA
NEUCP LAGARD 20220112			
20220412 0.04 - 12/04/22	COMMUNICATIONS	0.55%	France

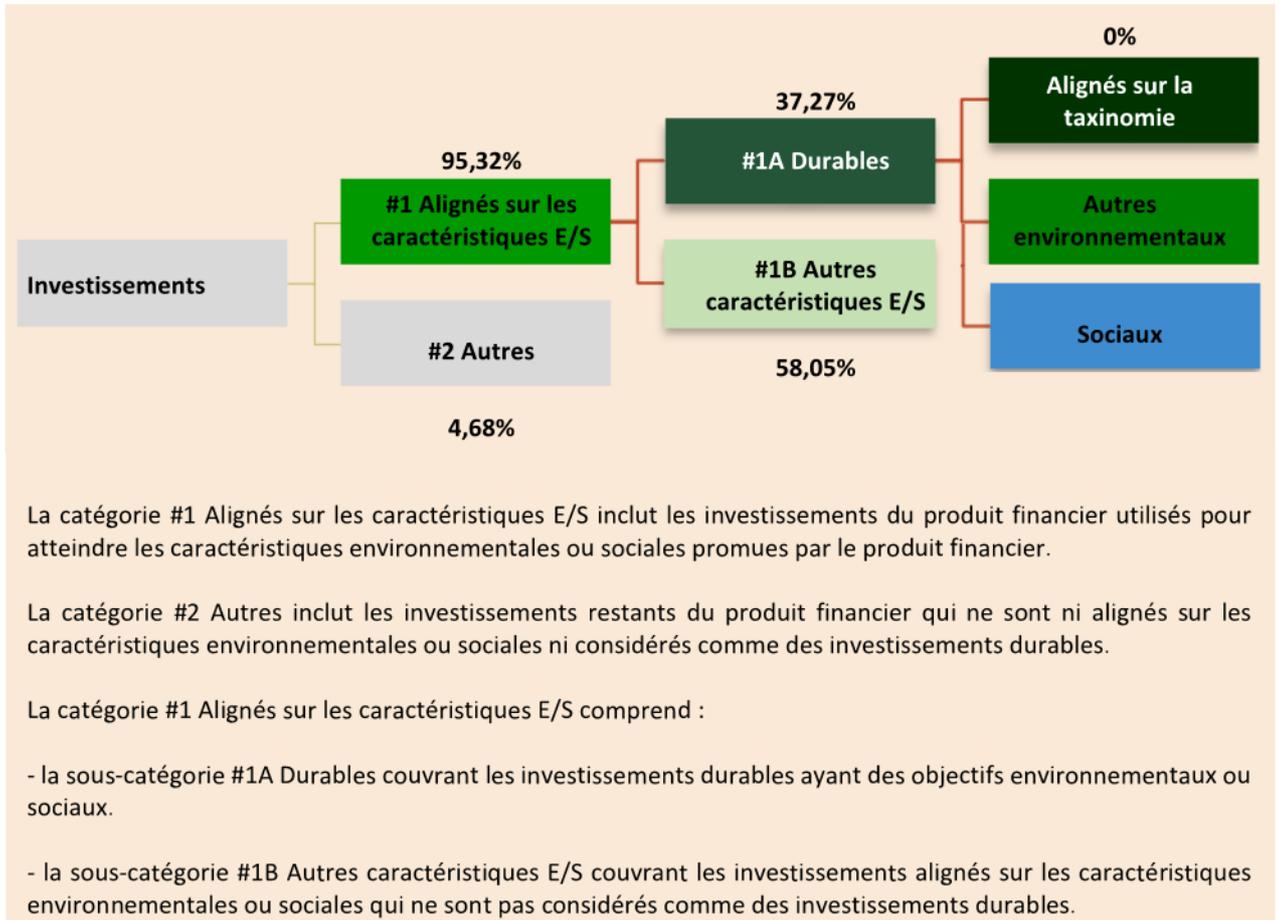
ILDFF 2 1/8 12/05/22 - 05/12/22	COMMUNICATIONS	0.53%	France
CDS EDP 20/06/2022 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	0.52%	SWAP
COF 0.8 06/12/24 - 12/06/24	BANKING	0.48%	USA
CDS EDF 20/12/2022 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	0.46%	SWAP
MTNA 2 1/4 01/17/24 - 17/01/24	BASIC_INDUSTRY	0.44%	Luxembourg
STANLN 0 3/4 10/03/23 - 03/10/22	BANKING	0.44%	Royaume-Uni

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?



Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Non applicable



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie** de l'UE ?

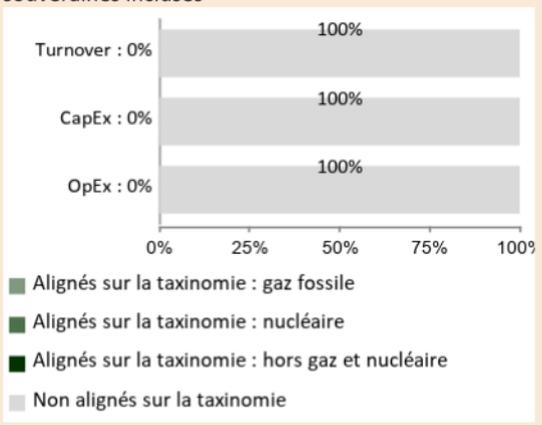
- Oui
 Nucléaire
 Gaz fossile
 Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

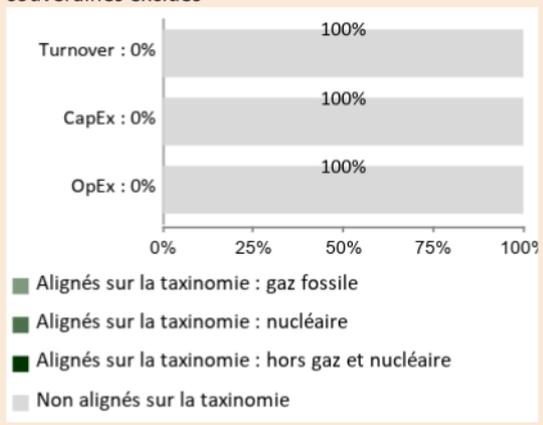
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 0,37% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2022	0%
2021	-



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le portefeuille Groupama Ultra Short Term Bond respecte tous les objectifs ESG fixés. La note globale ESG du portefeuille est d'environ 72 en moyenne sur l'année contre un univers à 60. Le taux de couverture du portefeuille est d'environ 95%. Le portefeuille n'est pas investi dans les grands risques ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif